

# ATTENTATS DE JANVIER 2015 I UNE TROISIEME SEMAINE MARQUEE PAR LE RETOUR SUR LES TENTATIVES D'ASSASSINATS À L'ENCONTRE DE PLUSIEURS POLICIERS AINSI QUE LA MORT TRAGIQUE DE DEUX D'ENTRE EUX

jeudi 24 septembre 2020, par [Thémis](#)

Cette troisième semaine a débuté avec le retour sur l'assassinat du lieutenant de police, Ahmed MERABET. Tandis qu'il s'apprêtait à intervenir sur les lieux de la tuerie de Charlie Hebdo, ce dernier a lâchement été tué par les frères KOUACHI alors qu'il était blessé au sol. La journée a également été consacrée aux tentatives d'assassinat à l'encontre des policiers, aussi intervenus ce 7 janvier à la suite de l'attaque perpétrée au journal.

Les sœurs d'Ahmed MERABET et la compagne de ce dernier sont venues témoigner le lundi matin. Evoquant une personne très riche humainement, elles ont décrit le terrible choc ressenti lorsqu'elles ont appris sa mort tragique et les conditions de celle-ci. Chacune d'entre elles ont expliqué éprouver de réelles difficultés dans leurs vies personnelles et professionnelles depuis ce jour. Les proches d'Ahmed MERABET ont par ailleurs souligné le rôle néfaste des médias qui ont relayé en boucle les images terrifiantes de l'exécution de leur frère que tous les membres de la famille ont visionné malgré eux, et qui continuent encore aujourd'hui à passer sur les chaînes d'information.

L'ensemble des policiers intervenus le 7 janvier sont ensuite venus s'exprimer. Ce jour là, ils expliquent que la station directrice a diffusé une annonce générale signalant des tirs rue Nicolas Appert. Les brigades alentours se sont alors toutes mobilisées. En effet, policiers en civil, brigade de VTT, et ceux patrouillant en voiture se sont rendus sur les lieux. Certains se sont retrouvés face aux deux terroristes à bord de leur véhicule et ont dû les affronter avant que les tueurs ne parviennent à prendre la fuite, d'autres ont été directement visés par des balles alors qu'ils se rendaient sur place.

Tous ont essuyé des rafales de tirs et on frôlé la mort.

Aujourd'hui, chacun d'entre eux reste encore particulièrement marqué par ce jour funeste où la perte de l'un d'entre eux raisonne avec tristesse. Nombreux ont dû réorienter leur carrière professionnelle en raison des traumatismes profonds subis.

Le jour suivant a été consacré à l'audition d'un enquêteur de la sous-direction antiterroriste, mobilisé dès la tuerie à Charlie Hebdo. Présentant l'ensemble du « dispositif attentat » appliqué pour la première fois en France lors de l'événement (la deuxième fois sera le 13 novembre 2015), il est revenu sur son application concrète les 7, 8 et 9 janvier. En 14 jours de flagrant délit, ce seront ainsi 19 000 signalements enregistrés, 1 400 procès-verbaux, 40 géolocalisations effectuées et 400 témoignages recueillis. Il reviendra aussi sur les différentes gardes à vue mises en œuvre très rapidement, dont celle de la famille des frères KOUACHI.

C'est à ce moment que la fuite des frères KOUACHI a été analysée, la Cour et les victimes étant à la recherche d'explications sur leurs objectifs.

L'arrêt à l'imprimerie de Dammartin-en-Goële a longuement été évoqué, notamment par les deux

gendarmes primo-intervenants, dont l'un est parvenu par sa formation militaire à blesser l'un des deux frères. Eprouvés, le propriétaire de l'imprimerie et l'un de ses employés ont également témoigné à la barre des conséquences de l'attentat sur leur vie. Une entreprise à rebâtir pour l'un et le souhait de ne plus apparaître dans les médias pour l'autre.

L'après-midi du 17 septembre était lui essentiellement consacré à l'audition de Romain D, "le joggeur de la Coulée Verte" qui s'était fait tirer dessus le 7 janvier 2015 alors qu'il faisait son jogging tard, le soir-même des attentats de Charlie Hebdo. Alors qu'il se faisait poursuivre par son agresseur, et malgré les balles qu'il reçoit, il parvient à fuir et se réfugier.

Si la victime est sûre qu'il ne s'agissait pas d'Amedy Coulibaly, un doute plane sur l'un des accusés présent dans les boxs mais Romain D. n'est pas formel. Les recherches balistiques permettront de démontrer que l'arme qui l'a grièvement blessé est la même que celle utilisée par Amedy Coulibaly à l'Hypercacher.

Après l'énumération de ses très lourdes blessures qui lui ont laissé des séquelles physiques et psychologiques, Romain D. tente de reprendre le cours de sa vie après le drame qu'il a vécu.

La semaine s'est clôturée par le retour sur l'assassinat de Clarissa JEAN PHILIPPE.

Les proches de Clarissa sont venus à leur tour s'exprimer à la barre. Très émue, la mère de Clarissa a évoqué sa fille et l'indescriptible tristesse avec laquelle elle vit depuis son décès. Le collègue de Clarissa, son binôme, a ensuite pris la parole. Présent au moment des faits, il décrit une scène d'une rare violence, décrivant un individu déterminé et parfaitement conscient de ses actes.

La question de la véritable cible du terroriste a, lors de cette journée, été au cœur des débats. Pour un agent de mairie présent ce jour là et venu s'exprimer, les attentats de janvier 2015 étaient toute une logistique militaire. L'école juive à proximité mais fermée ce 9 janvier pourrait avoir été la cible d'origine.

Retrouvez ci-joint le compte rendu des trois premières semaines du procès.

